

# SHALSHELET NEWS



ת"ס  
'Hanouka

5779  
N°110

## Servir Hachem avec son cœur

Avant la faute d'Adam harichone, la nature ne supportait pas la moisissure, la pourriture et toutes autres détériorations puisqu'intrinsèquement elle est parfaite, car œuvre directe d' Hachem.

Mais une fois la faute commise, la nature a perdu en qualité, l'homme est devenu mortel.

Au Beth Hamikdash, 10 miracles se produisaient de manière constante. L'un d'entre eux étant que la viande sanctifiée ne pourrissait pas alors qu'en dehors du Beth Hamikdash la viande pourrissait. Le Temple était donc un endroit qui s'apparentait au monde avant la faute.

Au sujet du miracle de 'Hanouka, celui de la fiole d'huile trouvée dans les décombres, qui est restée allumée 8 jours n'est pas si extraordinaire. En effet, beaucoup d'autres miracles se produisaient au Beth Hamikdash de manière constante. Qu'ont donc perçu nos Sages dans ce miracle en particulier pour en instituer la fête de 'Hanouka?

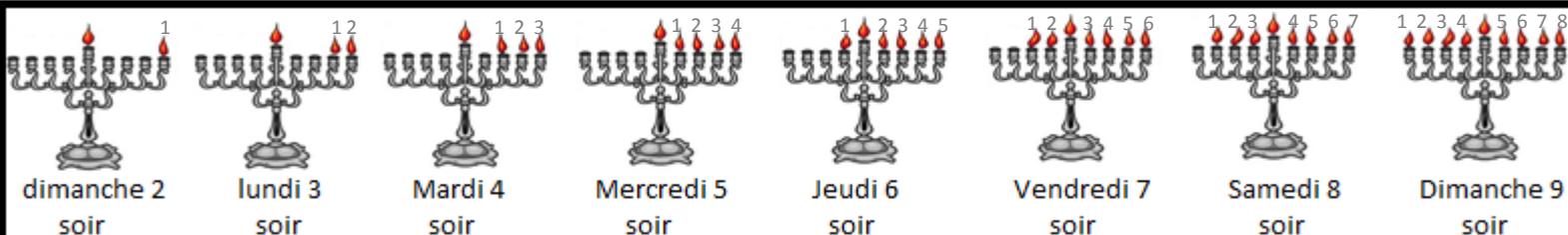
Il est ramené dans les Méfarchim que les Cohanim ont été plus laxistes dans le

travail des offrandes. Hachem a donc "permis" aux Grecs de gagner la guerre contre les Juifs de l'époque. Ainsi, ils sont parvenus à entrer dans le Temple et l'ont rendu impur.

Les 'hachmonaïm ont fait la guerre pour pouvoir rétablir le service du Temple et leur dévouement total pour arriver à ce but leur a fait mériter un signe du ciel, pour leur dire que leur messirout nefech les a fait revenir à leur niveau antérieur, Hachem décida alors d'annuler le décret.

On pourrait dire que c'est la raison pour laquelle les Sages fixèrent 8 jours de fête pour le klal Israël, afin de sauvegarder le niveau spirituel en faisant les mitsvot de 'Hanouka, instituées dans le but de louer et remercier Hachem (lehodot oulehallel). C'est par le biais de ces mitsvot que le klal Israël gagnera en motivation pour le service divin. Lorsque la Avoda (travail, service) le service divin, passe par le cœur, il n'est plus fait de façon machinale et donc il ne peut plus y avoir de relâchement dans ce service-là.

M.P.



## Les délices de Rav Zilberstein

## Minhaguim

**1) Un homme est chez lui pour allumer à l'heure et sa femme n'est pas encore arrivée à la maison et n'arrivera que dans 2h, doit-il attendre sa femme pour allumer les Nérot de 'Hanouka ?**

Selon la Halakha, comme il est rapporté dans le Michna Béroura, le mari allume et peut ainsi acquitter sa femme. Toutefois, le Rav rapporte une histoire racontée par le 'Hafets 'Haïm : Rabbi Na'houm était assis près de sa 'Hanoukia avec ses élèves. L'heure d'allumer arriva mais il resta assis à attendre. Les élèves s'étonnèrent et s'impatientèrent. La femme du Rav arriva, ce dernier se leva et alluma. Les élèves dans leur grand étonnement demandèrent une explication au Rav qui leur délivra ce message extraordinaire : Il est écrit dans la Guemara Chabat (23b) que si un homme n'a qu'une bougie le vendredi de 'Hanouka, il favorisera l'allumage de Chabat, pour la Mitsva du Chalom Baït. Le Rav s'exprime alors : En n'attendant pas ma femme, celle-ci risque de se vexer! Si les Sages ont décidé que l'allumage de Chabat prime sur celui de 'Hanouka, j'en déduis que cela vaut la peine de s'appuyer sur ceux qui permettent d'allumer plus tard, pour garder la sérénité au sein de mon couple.

**2) Lorsqu'un homme est absent, dans quel cas, bien que l'on ait allumé chez lui pour le rendre quitte, il devra quand même allumer là où il se trouve?**

Celui qui voyage d'Israël aux Etats-Unis. Au vu du grand nombre d'heures séparant le moment où on allume pour lui, il rallumera. De plus, lorsque sa femme allume, il fait encore jour chez lui et le premier jour, la fête n'était même pas encore rentrée. Il en sera de même s'il voyage des Etats-Unis en Israël. Toutefois, il rapporte le Chout Min'hat Chlomo qui propose qu'il soit quand même quitte, car après tout, sa femme allume pour lui.

**3) Que doit faire un homme qui n'a que 3 nérot le vendredi, alors que nous sommes le 2ème soir de 'Hanouka ? Doit-il utiliser les 2 bougies pour Chabat ou pour 'Hanouka ?**

Il semble évident qu'il utilisera les 2 bougies pour 'Hanouka et n'allumera qu'une bougie pour Chabat. En effet, le fait de monter dans le nombre de bougies pendant 'Hanouka est écrit clairement dans la Guemara. Allumer deux nérot pour Chabat, n'est pas écrit clairement, toutefois une bougie de Chabat est plus importante que les bougies de 'Hanouka, à cause du Chalom Baït.

**4) Si un homme allume les nérot de 'Hanouka et a oublié de faire la bérakha, il ne pourra plus la refaire même quand les nérot sont encore allumées. Pourtant, nous savons que pour les nérot de Chabat, tant qu'elles sont allumées, nous pouvons faire la bérakha en cas d'oubli. Quelle est la différence ?**

Dans les 2 cas, nous savons que c'est l'allumage qui accomplit la Mitsva. La différence se situe dans le cas où les nérot s'éteignent. Chabat, si les nérot ne sont pas suffisamment longues pour tenir jusqu'au retour de la synagogue, la bérakha sera lévatala, car c'est une Mitsva qui s'accomplit sur la longueur. Les nérot de 'Hanouka, après les avoir allumées, la Mitsva a déjà été effectuée, c'est pourquoi même si elles venaient à s'éteindre immédiatement, on n'aura pas besoin de rallumer.

Il existe un Minhag ramené par beaucoup de Richonim Ashkénazes (Or'hot 'Haïm, Kolbo, Ran...) de manger des repas lactés pendant la fête de 'Hanouka. Ainsi ramène le Rama (670,2), le Maarchal, le Chilté Guiborim et d'autres A'haronim. Même s'il ne semble pas avoir d'origine auprès des Sefaradim (mis à part le Sefer Cheté Yadot qui date de l'époque du Arizal où il est chanté), le Ben Ich 'Haï et le Kaf Ha'haïm le rapportent.

Le Sefer Zé Hachoul'han écrit qu'en Algérie, on avait l'habitude de manger le jour de Roch 'Hodech Tevet du pain accompagné de fromage et il est raconté sur le Divré 'Haïm de Tsanz qui, après avoir allumé la 'Hanoukia, s'installait avec ses 'Hassidim pour manger un repas lacté et boire une boisson à base de miel. Quant à Săpânța en Roumanie, on avait l'habitude, les soirs de 'Hanouka, de mettre un fromage au milieu de la table en souvenir de Yéhoudit.

**La raison de ce Minhag :**

on a l'habitude de dire que c'est en souvenir de Yéhoudit fille de Yo'hanan le Cohen Gadol qui, du temps du décret, obligeait toute jeune fille à aller avec le souverain Holopherne. Yéhoudit lui fit manger un repas de fromage qui l'assoiffa et l'abreuva ensuite de vin pour l'endormir. Quand il sombra dans un profond sommeil Yéhoudit lui trancha la tête et en voyant ainsi leur chef, tous les soldats furent saisis de peur.

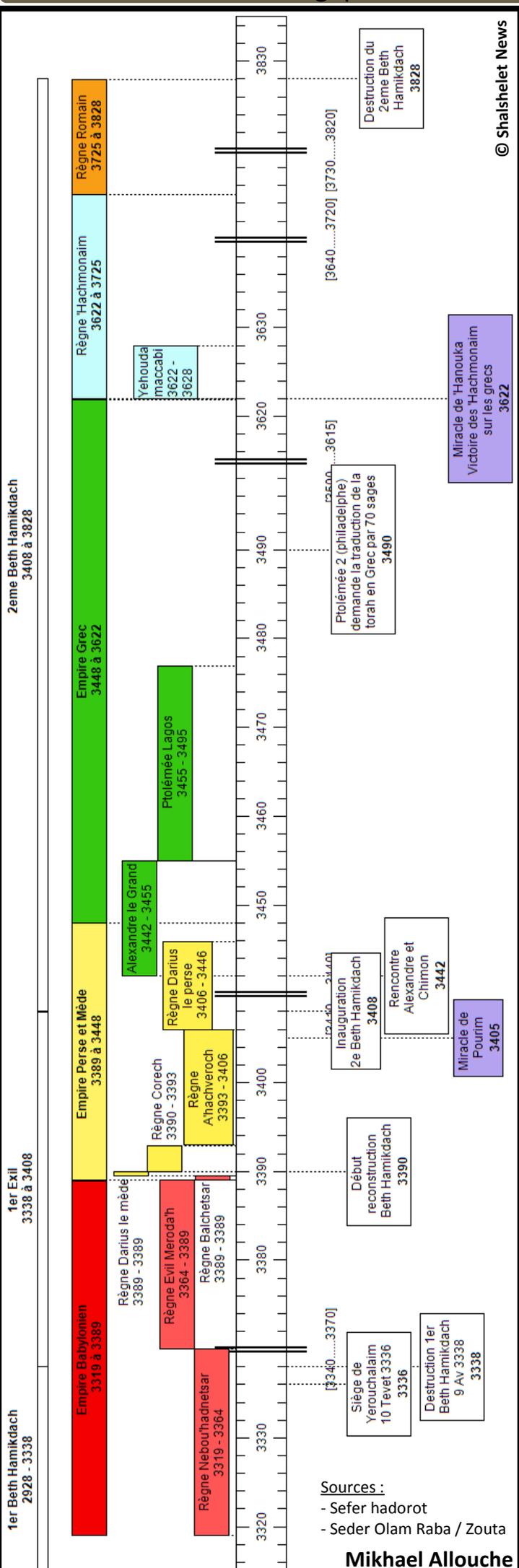
Le Sefer Bné Issakhar écrit que de la même manière qu'à Chavouot nous mangeons des laitages car au moment où Moché voulut prendre la Torah, les Malakhim l'en empêchèrent mais il argumenta que la Torah ne leur revenait pas puisqu'il ne l'avait pas respectée quand ils avaient mangé du lait et de la viande chez Avraham. C'est donc grâce au lait que nous avons reçu la Torah. La fête de Hanouka qui symbolise le renouveau du don de la Torah puisque les décrets des romains contre la Torah furent abolis, il est donc logique que l'on mange aussi des laitages à 'Hanouka.

Enfin le Ben Ich Haï trouve dans le mot Halav une jolie allusion aux trois Mitsvot que les romains voulaient annuler. La première lettre Het représente le Hodech, la Mitsva de fixer le mois. La deuxième lettre du mot Chabat, le Bet et enfin la troisième lettre du mot Mila, le Lamed.

**Haim Bellity**

Ce feuillet est offert Léilouy Nichmat Mordékhaï Ben Yaakov Attal zal et pour la Refoua Chéléma de David 'Haniel Ben Esther

# Frise Chronologique



© Shalshet News

# Chabbat 'Hanouka, Mékor Habérah

La Ménorah dans le Temple avait 7 branches, ces dernières étant reliées aux 7 jours de la création du monde. Le chiffre 7 est lui-même lié à la nature, טבעה en hébreu. Ce mot a comme valeur numérique 86. Raison pour laquelle nous prenons un verre de Kidouch pour témoigner que D. seul régit les forces de la nature, car le mot כוס (verre), a comme valeur numérique 86. En remplissant ce verre de vin, on le rend Malé, plein. C'est-à-dire qu'en remplissant les lettres du mot Koss ainsi : כף ו סמך ו כף, on obtient 232, valeur numérique de הַבְרָכָה (La bénédiction). En remplissant le verre de vin, on obtient la bénédiction chaque Chabbat.

232, c'est aussi la valeur numérique de Yéhi Or יהי אור (que la lumière soit). Le Talmud dans 'Haguiga explique qu'il s'agit du Or Haganouz (lumière cachée dans les lettres de la Torah). Cette lumière qui vient du Kéter (couronne, 1ère des 10 Séfirot) pouvait donner la prophétie à toute personne qui pouvait en profiter pour voir les événements depuis la création du monde jusqu'à la fin des temps. Par le Kidouch que l'on fait tous les Chabbat, on attire la Bérahka dans le verre, mais aussi ce Or Haganouz, pour attirer les forces du Kéter, qui est le niveau de révélation le plus haut.

Ce n'est pas tout. Le Chabbat, on a la puissance de faire descendre la Bérahka pour Béné 'Hayé OuMzoné (Les enfants, la vie, et la nourriture) par trois éléments présents au Temple : La Ménora, Les Kétorète et le Choul'han. Les Encens faisaient fuir l'ange de la mort, La Table apportait la bénédiction à toute la nourriture, et le Candélabre avait comme Ségoula d'apporter de beaux enfants. A la maison, les Encens sont remplacés par les Bessamim, (bonnes odeurs), La Table par la table de Chabbat, et la Ménora par les bougies de Chabbat. Raison pour laquelle les femmes ont l'habitude lors de l'allumage de réciter un texte connu chanté : Vézakéni Légedel pour souhaiter d'avoir des enfants qui, à l'image des lumières de 'Hanouka, illumineront le monde.

Mordékhaï Attal z"l

## Question à Rav Brand

**Comment vivaient-ils le miracle de 'Hanouka au Beth Hamikdash après la victoire des Hachmonaim ? Faisaient-ils une fête ? Offraient-ils un Korban Toda (de remerciement) ?**

Livre de Maccabéens, 1, chapitre 4,37 : " Toute l'armée s'assembla donc, et ils montèrent à la montagne de Sion. Ils virent le sanctuaire désert, le Mizbéah profané, les portes brûlées, des arbrisseaux croissant dans les parvis, comme dans un bois et sur les montagnes, et les chambres détruites. Ils déchirèrent leurs vêtements, firent un grand deuil et se mirent de la cendre sur la tête ; puis ils se prosternèrent le visage contre terre, sonnèrent les Shoffarot et poussèrent des cris jusqu'au Ciel. Alors Yéhouda commanda des hommes pour combattre ceux qui étaient dans la citadelle, jusqu'à ce qu'on eût purifié les lieux saints. Et il choisit des Cohanim sans défaut, pleins d'amour pour la Thora de D-ieu ; et ils purifièrent les lieux saints, et ils emportèrent les pierres profanes dans un lieu impur. Et il pensa à ce qu'il ferait du Mizbéah des holocaustes, qui avait été profané. Et ils prirent le bon conseil de le détruire, de peur qu'il ne leur fût un opprobre, parce que les nations l'avaient souillé ; ils le démolirent donc, et ils en mirent les pierres sur la montagne du Temple, dans un lieu convenable, jusqu'à ce qu'il vienne un prophète qui donnât une décision à leur sujet (Voir Avoda Zara, 52b). Puis ils prirent des pierres entières, conformément à la loi, et ils bâtirent un autel neuf, semblable à celui qui existait auparavant. Ils rebâtirent aussi le sanctuaire et ce qui était au dedans du Temple, et ils sanctifièrent le Temple et le parvis. Ils firent de nouveaux vases sacrés, et ils apportèrent dans le Temple la Ménora, le Mizbéah, la Ketoret et le Choulhan. Ils mirent des Ketoret sur le Mizbéah, allumèrent les Nérot qui étaient sur la Ménora, et qui éclairaient dans le Temple. Ils placèrent les pains sur la Table, suspendirent les voiles, et achevèrent tous les travaux qu'ils avaient entrepris. Avant l'aurore ils se levèrent, le vingt-cinquième jour du neuvième mois, nommé mois de Kislev, la cent quarante-huitième année (du compte des grecs), et ils offrirent le sacrifice, selon la Thora, sur le nouveau Mizbéah, des holocaustes qu'ils avaient préparés. Au même temps et au même jour où il avait été souillé par les nations, il fut dédié de nouveau, au son des cantiques et des harpes, des psaltérions et des cymbales. Tout le peuple se prosterna le visage contre terre ; ils adorèrent et bénirent Celui dans le Ciel qui les avait fait réussir. Ils firent l'inauguration du Mizbéah pendant huit jours, et ils offrirent des holocaustes avec joie, et un sacrifice d'action de grâce et de louange. Ils ornèrent le devant du Temple avec des couronnes d'or et des écussons, ils renouvelèrent les entrées du Temple et les chambres, ils y mirent des portes. Il y eut une très grande joie parmi le peuple, et l'opprobre des nations fut éloigné. Alors Yéhouda, avec ses frères et toute l'assemblée d'Israël, ordonna que le jour de l'inauguration du Mizbéah serait célébré en son temps, d'année en année, pendant huit jours, à partir du vingt-cinquième jour du mois de Kislev, avec joie et allégresse. En ce même temps ils fortifièrent la montagne de Sion et bâtirent tout autour de hautes murailles et de fortes tours, de peur que les nations ne vissent et ne la profanassent, comme elles avaient fait auparavant. Il y plaça un détachement pour la garder, et il la fortifia pour protéger Bethsura, afin que le peuple eût une forteresse en face de Edomi'im ".

Sources :  
 - Sefer hadorot  
 - Seder Olam Raba / Zouta

Mikhael Allouche

## “Un temps pour “rallumer” les âmes éteintes”!

Il est écrit dans le traité chabat (21b) que l'on allume les lumières de 'Hanouka à partir du “moment où le soleil a fini de se coucher, jusqu'au moment où les pieds des Tarmodéens disparaissent du marché” : משתקע החמה עד שתכלה רגל של התרמודאים מן השוק

Il est étonnant de constater que la seule référence que la Guémara ait trouvée à proposer pour définir l'intervalle de temps durant lequel on allumera la 'Hanoukia, aille jusqu'au moment où les Tarmodéens se retirent du marché ?

N'y a-t-il pas une autre manière d'exprimer ce laps de temps ?

Et le Rav Israël de Kojnitz d'introduire sa réponse, en ramenant la Guémara Chabat (31a), citant l'une des questions adressées à Hillel la veille d'un Chabat :

« Pourquoi les yeux des Tarmodéens sont-ils particulièrement ronds ? ».

Et Hillel de répondre : C'est parce que ces gens vivent en terrain sablonneux, que Hachem leur a donné des orbites oculaires rondes et donc plus petites, afin que sous les bourrasques de vent, ils soient mieux protégés du sable.

D'autre part, nous savons que l'objectif de l'allumage des nérot de 'Hanouka, vise à attirer la lumière divine dans les endroits les plus bas (spirituellement) de ce monde, afin d'éclairer les yeux des individus les plus éloignés d'Hachem, leur permettant ainsi de faire Téchouva.

C'est d'ailleurs ce qu'allusionne le 3ème verset du Tehilim 90 déclarant : **אנוש עד דכא**

Le terme **אנוש** a une guématria de 25, nombre faisant référence au 25 kislew, date de 'Hanouka. Ainsi, ce verset signifierait : « Hachem, tu aides l'homme qui t'aurait oublié (**אנוש** à la même racine que le terme **אנוש** il m'a fait oublier), à revenir vers Toi jusqu'au 25 kislew, moment propice à la Téchouva ».

C'est bien cette idée qu'allusionneraient les termes de notre guémara dans Chabat (21b):

**מצותה** La mitsva d'allumer les nérot de 'Hanouka, afin de réveiller pour ainsi dire la “flamme” de notre âme à la Téchouva,

**משתקע החמה** vise essentiellement les bnei Israël dont « le soleil s'est couché », autrement dit, ceux qui sont plongés dans l'obscurité matérielle de ce monde,

**רגל** **משנתכלה** jusqu'à ce que disparaissent chez eux, leurs mauvaises habitudes et conduites, **הרגל** terme s'apparentant également à **רגל** signifiant pied,

**התרמודאים** les assimilant aux tarmodéens, peuple impie s'étant révolté contre les bnei Israël et Hachem (on remarquera que l'anagramme de **תרמוד** est **מורדת** signifiant : “Se révolter”,

**מן השוק** du marché : Cette expression évoque les individus ne vivant que pour assouvir leurs **תשוקות** (désirs matériels), auxquels ils sont aliénés. Ces derniers ressemblent précisément aux tarmodéens dont le “sable” du désert **חול** signifiant aussi « profane », rentrant dans leurs yeux, affecte leur vision. Ainsi en est-il des bnei Israël dont les yeux sont envahis de visions “profanes” **חול** les empêchant de voir et d'apprécier la Torah et ses valeurs.

Yaacov Guetta

## La maison d'Hachem

Content que vous soyez revenus au Beth Hamikdash pour 'Hanouka. Comme nous le savons tous, 'Hanouka est une fête complètement rattachée au Beth Hamikdash. Nous avons d'ailleurs une Michna dans Souka qui nous parle d'un détail relatif à 'Hanouka. “Bilga” est le nom d'un des 24 groupes de Cohanim comme vous le savez. La Michna nous explique que Bilga a sa fenêtre fermée et sa bague bloquée et partage le pain au Sud. La fenêtre à laquelle la Michna fait référence est celle du dépôt des habits selon le Rambam, selon d'autres, elle servait au dépôt des couteaux, (N° 106). Il y a 24 fenêtres, une par groupe, avec des casiers où les Cohanim déposent leurs habits. Lorsqu'un nouveau groupe de Cohanim arrive, il ouvre sa fenêtre. Celle de Bilga reste fermée. La bague sert à accrocher les bêtes après la Ché'hita pour les dépecer. La leur est bloquée et inutilisable. Ceux qui entrent au Beth Hamikdash partagent chaque semaine le “Le'hem Hapanim” avec ceux qui sortent. Ceux qui entrent partagent (entre eux) au Nord et ceux qui sortent partagent au Sud. Bilga partage toujours au Sud, comme pour dire, qu'en arrivant, on a déjà l'impression qu'elle sort.

Pourquoi a-t-elle été punie ? La Guemara rapporte 2 réponses : La 2ème : Car ils arrivent chaque semaine en retard et le groupe d'Ichvav prend sa place.

La 1ère et c'est celle qui nous concerne : A cause de Myriam bat Bilga. Cette fille a changé de camp et s'est mariée avec un “policier Grec”. Elle entra dans l'enceinte du Beth Hamikdash et arriva jusqu'au Mizbéa'h, sur lequel elle monta et tapa avec ses souliers sur le carré central en disant : “Loup ! Loup ! Jusqu'à quand vas-tu “finir” l'argent des juifs et tu ne les protèges même pas lorsqu'ils sont dans la difficulté”. La Guémara se demande : Pourquoi punir un groupe entier de Cohanim si c'est à cause d'un qui a mal tourné ? La Guémara de répondre : “Ce qui est dans la bouche dans l'enfant, a été entendu de son père ou de sa mère”.

En cette fête de 'Hanouka, mettons dans la bouche de nos enfants les paroles de la Torah. En effet, cette fête qui est aussi une fête de Torah à travers la lumière des bougies qui est la lumière de la Torah comme le Passouk le dit : “Ki ner mitsva vétorah Or”, mais aussi une fête de partage chaque semaine le l'époque où il avait été proscrit d'étudier, les enfants faisaient diversion avec leurs toupies. Pour éviter de donner raison aux Grecs, qui interdirent l'étude de la Torah, rendons agréable l'étude de la Torah aux yeux de nos enfants, afin que la technologie ne soit qu'une diversion ou un divertissement et les paroles de la Torah l'essentiel et non pas le contraire, 'has véchalom.

Moché Uzan

## 'Hanouka min hatorah ?

« Rabbi 'Hiya bar Achi dit “celui qui allume les bougies de 'hanouka doit faire la bénédiction de: acher kidéchanou bémitsvotav vétsivanou léadlik ner chel 'hanouka (béni soit-Tu D..., Maître de l'univers qui nous as sanctifiés grâce à Ses commandements et nous a ordonné d'allumer les bougies de 'hanouka)”

La Guemara s'étonne: Où D... nous l'a-t-Il ordonné ? (l'allumage de 'hanouka est uniquement un décret des Sages, bien longtemps après que la Torah eut été transmise! Alors comment pouvons-nous nous permettre de dire qu'il s'agit d'un ordre Divin?) Rav Aviah répond: car il est écrit dans la Torah« lo tassou min adavar acher yaguidou lékha yamin ousmol» : " Ne t'écarte pas de l'accomplissement de leurs décisions ".

Rav Né'hémia l'apprend d'un autre verset : « chéal avikha véyaguèdekha zékénekha véyomerou lakh » Interroge tes anciens et tes Sages et ils te montreront la voie à suivre. » » (Chabbat 23.)

La Guemara nous apprend ainsi que toutes les mitsvot instaurées par nos Sages font office d'ordre divin après que D... nous ait ordonné d'écouter les paroles de nos guides. C'est la raison pour laquelle pendant l'allumage, nous bénissons D... sur la mitsva d'allumer les bougies car indirectement D... nous ordonne d'allumer les nérot de 'hanouka par le biais de nos Sages.

Selon la même logique, nous faisons la berakha de acher kidéchanou (qui nous a ordonné) aussi, bien

sûr la mitsva de faire le Erouv, celle de nétilat yadayim... Et toutes les autres mitsvot que nos Sages nous ont ordonnées.

Une question se pose toutefois : Pourquoi la Guemara s'étonne uniquement au sujet de la récitation de la berakha de « acher kidéchanou » sur l'allumage de 'hanouka mais pas sur le fait que nous la récitons pour la nétilat yadayim ou pendant le Erouv qui sont aussi d'ordre rabbinique ? Qu'a-t-elle trouvé de particulier au fait de réciter cette berakha sur l'allumage de 'hanouka pour s'interroger uniquement à ce sujet ?

Il est possible d'expliquer que pour toutes les autres mitsvot (nétilat yadayim, Erouv...) la question ne se pose pas, mais uniquement au sujet de 'hanouka, il y a lieu de s'étonner sur le sens de cette bénédiction.

En fait, les ordres de nos Sages se décomposent en plusieurs catégories : d'une part il y a des instauration qui font office de barrière, pour ne pas en venir à transgresser la Torah. La mitsva du Erouv par exemple pour ne pas être amené à transporter un objet d'un domaine à l'autre pendant Chabbat. Nos Sages ont élargi cet interdit de sorte à éviter une transgression de l'interdit de porter chabbat.

Il en est de même pour l'ablution des mains liée à l'interdit de toucher ou consommer de la Térouma en étant impur.

Ces procédés, nos Sages les

pratiquent conformément à l'exigence faite par la Torah « ouchmartem et michmarti » : faites des barrières aux interdits déjà existants. Il est dit à ce propos que quand le roi Chlomo instaura l'ablution des mains et le Erouv, une voie céleste le félicitant de sa sagesse se fit entendre.

A propos de ces interdits instaurés par nos Sages, le Talmud ne s'est pas interrogé car il est évident que la bénédiction de acher kidéchanou s'impose puisqu'ils sont en corrélation directe avec les interdits déjà mentionnés dans la Torah. Ils ne viennent qu'en élargissement de ces derniers et afin de les protéger.

Pendant, la mitsva d'allumer les bougies de 'hanouka est d'une toute autre dimension, un nouvel ordre rabbinique, aucunement liée avec une autre mitsva déjà existante, qui n'a pas pour but de mettre une barrière sur un autre interdit de la Torah. A propos de cet ordre, la Guemara n'a d'autre choix que de s'interroger : comment peut-on se permettre de dire dans la bénédiction de l'allumage que cet ordre provient de D... ? Il n'est ni écrit dans la Torah, ni au service d'un interdit de la Torah ?!

La Guemara répond donc que cette bénédiction puise sa source dans l'ordre instauré par la Torah aux bnei Israël de respecter les paroles des Sages et au pouvoir donné aux Sages d'instaurer de nouveaux commandements même s'ils ne viennent pas élargir les interdits déjà existants.

Yossef Msika

## Langages universels

La Braïta dans Chabat s'interroge (21b) : Qu'est-ce que 'Hanouka' ?

Après nous avoir raconté l'histoire du miracle de la fiole d'huile, le texte conclut par : " l'année suivante, ils fixèrent 8 jours de fêtes, de louanges et de remerciements..."

De cette Braïta, nous déduisons que l'allumage en lui-même accompagné du texte de hanérot alalou, a pour but principal de remercier et de louer D. pour Ses bienfaits (de la même manière qu'un repas de remerciement ne peut se faire sans raconter publiquement le miracle, il en sera de même pour l'allumage des bougies de 'Hanouka).

Toutefois, si le point central est de remercier et de louer D., sur quoi porte concrètement ces remerciements ?

Certains ont coutume de dire que le miracle principal fut celui de la fiole d'huile.

Cependant, pour que nous puissions être reconnaissants, il faudrait que l'impact du miracle se propage jusqu'à nos jours.

De plus, ce genre de miracle était monnaie courante au Temple, (la branche Ouest du candélabre ne s'éteignait jamais et pourtant nous ne le commémorons pas).

Enfin, nous savons que ce miracle n'était pas forcément indispensable, puisqu'il leur était permis d'allumer avec une huile impure.

Il est donc évident que le miracle de la fiole est intimement lié à la victoire militaire et également spécifique à cette période d'hellénisation d'Israël.

Pour comprendre la symbolique profonde de ce miracle, il nous faut nous pencher sur la signification intrinsèque de l'opposition entre la sagesse grecque et la sagesse de la Torah.

La Grèce antique fut la civilisation qui propageât et développât un langage universel : le langage scientifique et mathématique, celui de la quantification, langage dans lequel s'exprime la nature et la matérialité.

En face de cela, il existe un autre langage, celui de la Torah qui met l'accent non pas sur la quantité mais sur la qualité, où un mot exprime l'essence même d'une chose, sa définition (comme lorsqu'Adam nomma les animaux).

Il est vrai que cette sagesse de la Torah, peut également être accompagnée de la sagesse quantitative (Guémataria), cependant l'inverse n'est pas envisageable. Si le point central réside dans la quantification, la sagesse de la Torah devient totalement antagoniste avec la sagesse grecque.

A partir de là, il est intéressant de s'attarder sur le point commun reliant les 2 miracles de 'Hanouka : La victoire militaire fut la victoire des peu nombreux (13 hommes selon certaines sources) sur les plus nombreux et le miracle de la fiole d'huile qui aurait dû tenir qu'une seule journée et

qui fut suffisante pour les 8 jours.

Dans les deux cas, la leçon que nous en tirons, c'est que la quantité n'a plus d'importance face à une qualité parfaite.

Devant l'abnégation totale des hasmonéens, prêts à se sacrifier pour la glorification du nom de D., ainsi que leur jusqu'aboutisme dans la recherche de pureté afin d'allumer la Ménora (symbole de la sagesse). Hachem se comporta avec eux sur ces deux points, en occultant les lois scientifiques de la nature et se concentrant uniquement sur l'essence même de leurs combats qui furent victorieux.

Cette forme de miracle est tout à fait novatrice. En effet, lors des deux précédentes délivrances, jamais un aussi grand nombre ne dut son salut à un si petit nombre.

Au moment de la sortie d'Egypte, seuls ceux qui avaient la foi purent vivre la délivrance.

A pourim, ce fut une tchéouva collective qui permit le sauvetage de l'ensemble du peuple.

Cependant, à 'Hanouka, Hachem 'se contenta' de la pureté totale et du sacrifice d'une poignée d'irréductibles, afin de délivrer tout le peuple aussi bien matériellement (victoire militaire) que spirituellement (miracle de la Ménora).

C'est pour ce don, qui se renouvelle tous les ans pendant ces jours-là en notre temps, et cette conscience que chacun d'entre nous peut suffire, afin d'amener la délivrance à la collectivité, nous Le louons et Le remercions durant ces 8 jours. **G.N.**



## La mitsva de l'allumage

Nos Sages ont institué de commémorer le miracle de la victoire des 'Hachmonaïm sur les Grecs par le biais de l'allumage de bougie.

Cela en souvenir du phénomène extraordinaire qui se réalisa lors de la reprise du Beit Hamikdash, la fiole d'huile devant durer une journée, dura 8 jours.

Pourquoi avoir choisi ce détail pour célébrer la fête de 'Hanouka ?

Un autre point est à soulever : vu que le but de l'allumage est de louer D. et proclamer Sa Grandeur, n'aurait-il pas été préférable d'allumer les flammes en grandes fastes, pourtant nous savons bien que la Mitsva est d'allumer à la porte de chez soi ?

En réalité, la rivalité entre les Grecs et les 'Hachmonaïm n'était pas principalement un combat physique mais un antagonisme profond.

L'esprit au service du corps représenté par la Grèce, face à un esprit qui vient sublimer le matériel vers la spiritualité et la sainteté, symbolisé par le service des Cohanim au Temple.

Les 'Hachmonaïm ont vaincu la puissante armée des Grecs par leur pureté, la sainteté a pris le dessus sur la virilité.

Ainsi Hachem leur a donné la possibilité d'utiliser de l'huile pure, attestée par le sceau du Cohen Gadol, qui n'avait pas été souillé par les grecs.

La sainteté ne se trouve pas dans les rues mais au sein du foyer juif !

Nos Sages ont appuyé cela en demandant à chaque maisonnée de faire briller une flamme à la porte de la maison, à la jonction de l'intérieur vers l'extérieur.

Il est intéressant de relever la Guemara suivante : si la personne a le choix entre l'allumage d'une bougie pour Chabbat qui apporte la lumière et le bonheur au foyer, ou une bougie pour proclamer le miracle de 'Hanouka, la Mitsva de Chabbat prime car elle augmente la paix à la maison !

Que Hachem nous aide à être chacun chez soi un phare de Kedoucha pour l'humanité !

**Moché Brand**

## Les guerres de Hanouka

Le rav Elhanan Wasserman demande : vivre comme ils l'entendent » ...cela parle "Pourquoi les juifs ne se sont-ils pas

contentés de prier et de jeûner, comme à Pourim, au lieu de faire la guerre ?

Il explique qu'à Pourim, le décret était sur les « corps » : les décrets de ce type sont appelés « maassé hachem », actions d'Hachem, et comme leur but est de nous ramener dans le droit chemin, la prière et le jeûne suffisent, et la guerre n'est pas efficace. Cependant, dans les décrets de type Hanouka, on en veut à nos âmes, on veut bien nous laisser vivre, mais pas comme des juifs ; cela s'appelle « maassé satan », « l'action du satan ». Le satan, le yetser hara, les forces du mal, peu importe son nom, a comme but de nous rapprocher des non-juifs, de nous assimiler à leur culture, et de perdre notre âme. Là, il faut être prêt à se battre, quitte à donner sa vie, pour affaiblir l'ennemi.

Rav Elhanan cite ensuite son maître, le Hafetz Haim, qui dit ainsi : « les juifs ont eu tort ; lorsque les décrets des yéveskim (communistes juifs) ont commencé, il aurait fallu prendre les armes contre eux : beaucoup de juifs seraient morts, certes, mais leur force aurait été considérablement amoindrie. Personne ne s'est sacrifié, et ils se sont renforcés »

Des paroles du Hafetz Haim, il ressort que la guerre était une option, mais qu'elle n'est plus d'actualité. Pourquoi ? Et aujourd'hui, pourquoi ne fait-on pas la guerre à tous ceux qui, non contents de ne pas respecter la Torah, nous empêchent souvent de la pratiquer ?

Les raisons à cela sont nombreuses mais quelques idées devraient suffire :

Sommes-nous absolument sûrs de la justesse de notre mode de vie ? Sommes-nous convaincus d'avoir le droit d'imposer à l'autre l'obligation de faire Chabbat ? Nous sommes plus convaincus par ce que les gens disent « chacun fait ce qu'il veut » « laisse les gens

plus à notre âme, et c'est cela qui l'affaiblit.

Nous disons tous les matins « la néchama que tu m'as donnée est pure », parce que Tu l'as créée, Tu l'as façonnée, Tu l'as introduite en moi... Notre âme appartient à Hachem. Dans ce cas, celui qui mange sans bénédiction est-il différent de celui qui vole du pain dans une boulangerie ? Si celui qui respire ne veut pas faire chabbat, peut-être doit-il songer à se trouver un endroit qu'Hachem n'a pas créé et s'y rendre pour respirer ? Nous comprenons qu'une vie sans respecter les règles de la Torah, ressemble à une vie de voleur, mais lorsqu'on entend « ta foi ne m'engage en rien, comme ma foi ne t'engage en rien », cela nous refroidit dans notre croyance, et c'est cela qui nous rend inaptes à la guerre.

De plus, combien cela nous dérange-t-il vraiment de voir la Torah bafouée, pleure-t-on en voyant un juif porter ses courses ou fumer pendant chabbat ? Avons-nous jeûné et prié pour qu'Hachem aide untel à faire tchéouva ?

Enfin, la guerre était entre des « impurs dans les mains des purs, des méchants dans les mains des justes... », sommes-nous entièrement purs, de vrais justes ?

Cependant, l'obligation de faire la guerre nous incombe, c'est notre devoir de nous battre, mais où ?

Hanouka, c'est la Torah, et l'endroit où on fait la guerre véritable, c'est au beth hamidrach, dans l'étude et dans la téfila.

Lorsqu'Avraham a prié pour Sedom, le passouk dit « vaygach Avraham » Avraham s'est approché ; Rachi explique que l'on trouve cette expression dans la guerre. Cela signifie que le moment de la tefila est un moment où l'homme livre bataille pour créer et conserver un lien privilégié avec Hachem, c'est cette guerre-là qu'Hachem attend de nous.

**Mikhael Amar**